



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des études supérieures
et postdoctorales

Guide des mémoires et des thèses

De la rédaction à l'évaluation

Septembre 2026

De la rédaction à l'évaluation

Ce guide s'adresse aux étudiantes et étudiants inscrits à un programme de maîtrise recherche ou de doctorat à l'Université Laval. Il regroupe de façon succincte les informations essentielles sur le mémoire et la thèse ainsi que sur les règles applicables à leur rédaction et à leur évaluation. Il comporte tous les liens vers ces informations hébergées sur le site web de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#) (FESP).

Qu'est-ce qu'un mémoire, qu'est-ce qu'une thèse ?

Le [Règlement des études](#) définit la formation à la recherche comme une démarche scientifique, littéraire, artistique ou professionnelle portant sur un sujet à l'intérieur d'un domaine du savoir et qui se conclut par un mémoire ou une thèse.

Le **mémoire** permet d'acquérir la méthodologie appropriée à l'exploration et à la synthèse d'un domaine du savoir et de démontrer une connaissance des écrits et des travaux se rapportant à un objet d'études.

La **thèse** permet de démontrer que la personne étudiante peut apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans un domaine du savoir et qu'elle est apte à poursuivre des travaux de façon autonome.

Ils sont diffusés en libre accès sur la plateforme [CorpusUL](#) et le moteur de recherche [Sofia](#) de la Bibliothèque de l'Université ainsi que dans le portail [Thèses Canada](#) de Bibliothèque et Archives Canada.

Sur quels critères le mémoire et la thèse sont-ils évalués ?

Le jury d'évaluation analyse le manuscrit sur la base des compétences développées dans les programmes de [maîtrise recherche](#) et de [doctorat](#).

Critères communs au mémoire et à la thèse

- Description précise de la méthodologie de la recherche permettant de refaire le cheminement (réflexion, observation, expérimentation)
- Clarté, précision du style et qualité de la langue (correction grammaticale et typographique)
- Rigueur dans le traitement des sources et des données

- Analyses pertinentes des données et des résultats
- Exactitude des références bibliographiques et présentation selon les normes du domaine concerné

Critères distinctifs

Mémoire	Thèse
Compréhension experte des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche	Compréhension experte des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son domaine de recherche
Argumentation cohérente sur un problème intellectuel d'une certaine complexité	Argumentation cohérente sur un problème intellectuel complexe et appuyée sur les progrès récents du domaine de recherche
Examen critique des connaissances sur le sujet traité	Examen critique et utilisation judicieuse des connaissances dans ce domaine de recherche
Justification de la méthodologie de la recherche utilisée	Justification de la méthodologie de la recherche utilisée, de l'adaptation d'une méthode existante ou de la conception d'une nouvelle méthode ou technique d'analyse
Exposition de la problématique	Exposition d'une proposition de recherche structurée témoignant d'une pensée critique indépendante et innovante
Formulation des objectifs ou de l'hypothèse de recherche	Formulation rigoureuse d'objectifs ou d'hypothèses de recherche originaux
	Pertinence et conception des illustrations et des tableaux

La rédaction

Quels sont les différents types de rédaction ?

1) Traditionnel

- Ouvrage complet présentant une étude exhaustive sur un sujet donné
- Constitué de chapitres qui rendent compte des différentes étapes de la recherche.

- Comporte généralement les chapitres suivants : introduction, recension des écrits (revue de littérature), méthodologie, présentation et analyse des résultats, discussion générale et conclusion

2) Par articles ou de type mixte

- Par articles : chaque chapitre est constitué d'un article
- Type mixte : comporte un ou des chapitres sous forme traditionnelle et un ou des chapitres sous forme d'article

- La FESP a établi des [conditions générales](#) pour l'intégration d'un article dans un mémoire ou une thèse, mais des conditions particulières peuvent s'appliquer dans votre programme d'études. Informez-vous auprès de votre direction de programme.
 - Dans tous les cas, votre [direction de programme confirme](#) que votre ou vos articles respectent les règles en vigueur dans votre programme [Autorisation de la direction de programme pour l'intégration d'articles dans un mémoire ou une thèse](#) (DOC).
- Un article peut être rédigé en collaboration – voir les [Différences entre les statuts d'auteur et de coauteur](#) (PDF). Dans ce cas, les [cosignataires donnent leur autorisation de diffusion de l'article dans votre mémoire ou votre thèse](#).
- Consultez l'[Aide-mémoire pour la rédaction par articles](#).

3) Thèse par dossier ordonné

- Dossier formé de différentes pièces originales relativement indépendantes et réalisées dans le cadre du programme d'études pourvu que celles-ci soient ordonnées en fonction d'un projet d'ensemble précis et bien orienté. Voici des exemples d'éléments pouvant constituer ce type de thèse :
 - Rapports et énoncés de politiques
 - Inventions, maquettes, prototypes
 - Productions culturelles telles que des œuvres créatives et des archives issues de festivals, d'expositions, d'événements culturels ou artistiques.

Peut-on déposer un mémoire ou une thèse rédigé dans une autre langue que le français ?

Si vous souhaitez rédiger votre mémoire ou votre thèse dans une autre langue que le français, votre direction de recherche doit le recommander à la direction de programme, qui doit l'autoriser avant le début de la rédaction, dans les cas suivants :

- Un chapitre ou plus est rédigé dans une autre langue que le français
- Il y a intégration d'articles rédigés dans une autre langue que le français

Vous devez vous assurer que les membres pressentis de votre jury d'évaluation seront à l'aise d'évaluer votre mémoire ou votre thèse, incluant la soutenance, dans cette autre langue.

Y a-t-il des règles de présentation à respecter ?

Le mémoire ou la thèse doivent respecter des [règles de présentation](#) précises. Le non-respect de ces règles allonge les délais d'évaluation, car il retarde l'étape du dépôt initial ou du dépôt final.

Des [règles complémentaires](#) s'ajoutent aux règles générales pour les types de rédaction par articles, mixte ou par dossier ordonné.

Visionnez les capsules vidéo sur les [règles générales](#) et les [règles complémentaires](#).

- Des [consignes](#) s'appliquent aux sections obligatoires que sont : résumés, table des matières, avant-propos, données de la recherche, corps du mémoire ou de la thèse, bibliographie et annexes (facultatives).
- *Les [gabarits de rédaction](#) comportent toutes les règles de mise en page ainsi que toutes les sections obligatoires du mémoire ou de la thèse, dans l'ordre dans lequel elles doivent être présentées. **Utilisez-les dès le début de votre rédaction** pour éviter des délais lors de la vérification de la conformité de votre manuscrit.
- *Un [tableau synthèse](#) regroupe les règles de présentation pour tous les types de rédaction.
- *Une liste de contrôle ([DOC](#), [LaTeX](#)) permet de s'assurer que toutes les règles ont été respectées.

**Ces documents sont disponibles sur la page [Outils de synthèse et gabarits](#).*

Enfin, préparez vos pièces et documents en utilisant les [logiciels autorisés et dans les formats de fichiers attendus](#).

La préparation du dépôt

Visionnez la [capsule](#) vidéo sur les étapes préparatoires essentielles pour effectuer le dépôt initial de votre mémoire ou de votre thèse.

Quelles sont les conditions à respecter pour effectuer le dépôt initial ?

L'[Aide-mémoire avant le dépôt initial](#) liste les conditions à respecter, qui sont énumérées ci-dessous.

1) Jury d'évaluation

Plusieurs étapes sont nécessaires pour nommer le jury d'évaluation, **constitué minimalement deux mois avant le moment prévu pour le dépôt initial** :

- La direction de recherche, généralement après consultation de la personne étudiante, propose les noms de personnes pressenties pour participer au jury d'évaluation. Vous trouverez les formulaires de désignation du jury sur la page [Étapes de l'évaluation](#)
- Vous transmettez votre formulaire à votre direction de programme
- La direction de programme valide la qualification et la disponibilité des membres proposés avant de transmettre ses recommandations à la FESP
- La FESP désigne officiellement les membres du jury

Il est donc important d'effectuer votre démarche au plus tôt afin de réduire les délais du processus d'évaluation : elle nous permet d'ouvrir votre dossier et de constituer à l'avance votre jury d'évaluation.

2) Inscription

L'inscription doit être maintenue durant toute la session au cours de laquelle s'effectue le dépôt. Si le processus de votre dépôt initial n'est pas complété à la date limite, vous devrez vous inscrire à la session suivante. La [date limite](#) est le jour précédant le début d'une nouvelle session. Par exemple, si la session débute le 1^{er} septembre, vous pouvez faire votre dépôt jusqu'au 31 août (23 h 59).

Les activités de formation auxquelles vous pouvez vous inscrire sont les suivantes :

- Activité du programme pour lequel vous postulez un grade, à la condition qu'il s'agisse de la dernière session du programme

- Activité de poursuite de la recherche
- Cours d'un autre programme de cycle supérieur

À noter que des [conditions particulières](#) s'appliquent pour la personne étudiante détentrice d'un permis d'études, qui doit légalement être inscrite à temps complet jusqu'au dépôt final de leur mémoire ou de leur thèse.

3) Programme complété

Toutes les exigences académiques et linguistiques du programme sont satisfaites ou en voie de l'être à la session du dépôt initial. Vos droits de scolarité ainsi que, le cas échéant, les frais de résidence étudiante, ont été acquittés.

4) Éthique de la recherche

Vous avez transmis à la gestion des études de votre programme le formulaire de [Déclaration de l'étudiant – éthique de la recherche \(VRR-101\)](#). Dans le cas contraire, contactez-la pour corriger la situation. Si votre recherche porte sur des sujets humains, vous avez obtenu l'approbation des CÉRUL, ou une exemption. Dans le cas contraire, contactez le [comité sectoriel responsable de votre discipline](#).

5) Titre du manuscrit

Le titre de votre mémoire ou de votre thèse inscrit sur le relevé de notes dans Capsule est identique au titre du manuscrit que vous déposez. Dans le cas contraire, adressez-vous à la gestion des études de votre programme pour le faire corriger **avant** de poursuivre le dépôt initial de votre mémoire ou de votre thèse sur la plateforme EMT (voir [ci-dessous](#)).

6) Règles de présentation

Le mémoire ou la thèse respecte les règles de présentation établies par la FESP et est présenté dans l'un des formats acceptés : Word, LaTeX, OpenOffice, LibreOffice ou ODT (voir la section sur les règles de présentation [ci-dessus](#)).

7) Versions du fichier

Vous devez déposer une version PDF de votre manuscrit et une version Word (si disponible).

8) Formulaires

Les formulaires sont disponibles sur la page [Avant de déposer votre mémoire ou votre thèse](#).

Obligatoires pour tous les mémoires et les thèses

- [Licence non exclusive de conservation et de diffusion du mémoire ou de la thèse \(DOC\) \(FESP-102\)](#)

À remplir même si vous demandez une restriction de diffusion (voir [ci-dessous](#)).
Assurez-vous que le titre que vous indiquez dans le formulaire soit identique à celui de votre manuscrit.

- [Fiche d'information sur le format de votre manuscrit](#) (DOC)

Obligatoires selon la situation

1) Langue de rédaction

- [Autorisation de rédiger le mémoire ou la thèse dans une autre langue que le français](#) (PDF) (FES-101)

Ce formulaire est signé par votre direction de recherche et votre direction de programme.

2) Rédaction par articles, de type mixte ou thèse par dossier ordonné

- [Autorisation de la direction de programme pour l'intégration d'articles dans un mémoire ou une thèse](#) (DOC)

Ce formulaire est signé par votre direction de programme.

- [Autorisation de diffusion par les cosignataires d'un article intégré dans un mémoire ou une thèse](#) (DOC) (PDF)

Ce formulaire est signé dès le début de la rédaction de l'article.

3) Restriction de diffusion (embargo)

- [Demande de restriction de diffusion du mémoire ou de la thèse](#) (PDF) (FES-106)

Cette restriction ne peut être accordée que pour des motifs sérieux (par exemple : demande de brevet, entente de partenariat, etc.). Ce formulaire est signé par vous et votre direction de recherche.

4) Entente de confidentialité

- [Déclaration relative à la confidentialité de travaux et de résultats d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse](#)

Ce formulaire, dont vous nous transmettez une copie, est utilisé dans les cas d'ententes de confidentialité concernant des informations stratégiques et confidentielles obtenues dans le cadre du projet de recherche (d'obtention de brevet ou autres cas exceptionnels). Il est signé par la vice-rectrice ou le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation, par vous et votre direction de recherche.

Le dépôt initial

Comment s'effectue le dépôt initial ?

Le dépôt de votre dossier d'évaluation s'effectue dans la plateforme [Système d'évaluation des mémoires et thèses](#) (EMT) à l'aide de votre identifiant UL (IDUL) et votre mot de passe habituel (NIP). L'inscription à la session est obligatoire pour pouvoir accéder à la plateforme. Consultez la [procédure](#) détaillant les étapes à suivre pour faire votre dépôt.

Date officielle du dépôt

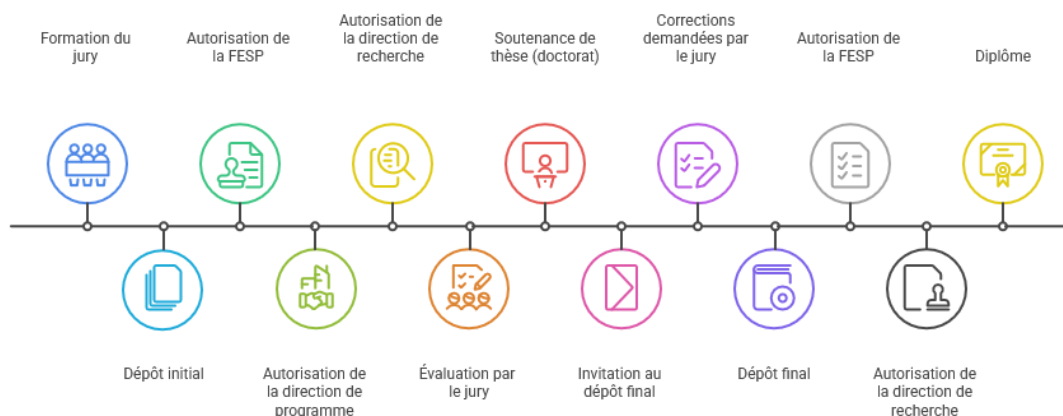
La date officielle du dépôt initial est la date de transmission d'un dossier d'évaluation complet (manuscrit respectant les règles de présentation et de diffusion en vigueur ainsi que tous les documents et formulaires requis), et ce, indépendamment du nombre de jours que la FESP prendra pour en faire le traitement (5 à 10 jours ouvrables, selon la période de l'année).

La version de votre mémoire ou de votre thèse déposée pour évaluation ne peut être modifiée dès lors qu'elle a été approuvée par votre direction de recherche et transmise aux membres du jury.

Quels sont les délais du processus d'évaluation ?

L'ensemble du processus d'évaluation d'un mémoire ou d'une thèse comporte [plusieurs étapes de nature administrative et académique](#) et nécessite l'intervention d'un grand nombre d'intervenantes et d'intervenants. Du dépôt initial au dépôt final, il faut prévoir **plus ou moins 4 mois pour un mémoire et 5 mois pour une thèse.**

Étapes du dépôt initial à l'obtention du diplôme



Made with Napkin

La FESP ne peut en aucun temps garantir la durée d'une évaluation en particulier et ne peut offrir de traitement accéléré.

Des délais peuvent également s'ajouter lorsqu'il y a du retard dans la remise des rapports d'évaluation, lorsque le jury est partagé et doit se rencontrer ou qu'il exige une nouvelle version de votre mémoire ou de votre thèse.

Gardez en tête cette information sur les délais d'évaluation avant de procéder à votre dépôt initial, surtout si vous avez une date de diplomation à respecter (par exemple, pour l'obtention d'une bourse, pour le début d'un nouveau programme ou d'un nouvel emploi, pour le renouvellement d'un permis d'études, etc.).

La date d'obtention du diplôme est celle du dernier jour du mois en cours si le dépôt final est autorisé par la direction de recherche 10 jours avant la fin de celui-ci et que toutes les autres conditions de diplomation sont satisfaites. Si votre dépôt est effectué lors de la dernière session de votre programme, c'est la fin de celle-ci qui détermine la date d'émission de votre diplôme.

Permis d'études arrivant bientôt à échéance

Le Bureau de la vie étudiante conseille d'entreprendre vos démarches de renouvellement de 6 à 9 mois avant l'expiration de vos documents actuels. Il est de

vosre responsabilité de vous assurer que votre statut légal est valide pendant toute la durée de l'évaluation, jusqu'au dépôt final. Il est important de prendre en compte les délais possibles dans le processus d'évaluation pour vous assurer que votre statut soit en règle jusqu'à la fin de toutes les étapes.

Quelles situations peuvent retarder le départ en évaluation ?

Situation	Ressource à consulter
Vous n'êtes pas inscrite ou inscrit à la session du dépôt initial	Votre gestion des études
L'approbation éthique (CÉRUL) n'a pas été validée	Votre gestion des études, si vous n'avez pas transmis le formulaire Déclaration de l'étudiant (VRR-101) , ou les CÉRUL , si vous n'avez pas obtenu leur approbation ou une exemption d'autorisation
Vous n'avez pas satisfait toutes les exigences de votre programme, incluant la scolarité préparatoire ou complémentaire, et les exigences linguistiques	Votre gestion des études
Votre jury d'évaluation n'a pas été constitué	Votre gestion des études
Votre manuscrit ne respecte pas les règles de présentation générales ou particulières	Règles de présentation et gabarits de rédaction
Vous n'avez pas inclus l' avant-propos obligatoire déclarant l'utilisation ou la non-utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative	Utilisation responsable de l'IA générative dans les mémoires et les thèses
Vous n'avez pas transmis tous les formulaires requis	Avant de déposer votre mémoire ou votre thèse
Votre direction de recherche n'a pas transmis son autorisation pour votre dépôt initial	Votre direction de recherche